

COUPE D'ILE DE FRANCE DE CYCLO-CROSS 2021 – 2022

REGLEMENT

1. Le Comité d'Ile de France de cyclisme met en place la **Coupe d'Ile de France** de cyclo-cross disputé sur cinq manches pour les catégories Minimes à Élites ainsi que pour les catégories Ecoles de vélo.

2. Les manches retenues sont :

Pour les catégories minimes à élites :

26/09	LA FERTE GAUCHER	(JS FERTE GAUCHER) –SAUF DAMES
17/10	VALLANGOUJARD	(ARGENTEUIL VAL DE SEINE 95) # 1^{ère} manche dames toutes caté.
07/11	BESSANCOURT	(OLYMPIQUE CLUB VAL D'OISE CYCLISTE)
02/01	DOMONT	(US DOMONT CYCLISME)
23/01	ANTONY (Finale)	(US METRO TRANSPORTS)

Pour les écoles de vélo :

03/10	MEAUX	(ESC MEAUX)
07/11	BESSANCOURT	(OLYMPIQUE CLUB VAL D'OISE CYCLISTE)
20/11	WISSOUS	(US METRO TRANSPORTS)
02801	DOMONT	(US DOMONT CYCLISME)
06/12	ANTONY (Finale)	(US METRO TRANSPORTS)

Pour les dames toutes catégories

31/10	SANNOIS (ou FRANCONVILLE)	(PARISIS ATHLETIC CLUB 95) # 2^{ème} manche
--------------	----------------------------------	--

3. Le jour de ces épreuves, aucune autre organisation de cyclo-cross ne pourra être organisée en Ile de France.

4. La Coupe d'Ile de France de cyclo-cross est ouverte aux licenciés F.F.C. de l'ensemble des comités régionaux.

5. Les horaires seront les suivants :

- 09h45 Pass'cyclisme D2, D3, D4
- 11h00 Ecoles de vélo
- 13h00 Seniors Elites 1, 2, 3, Espoirs et Pass D1
- 14h15 Dames Juniors / Seniors

- 14h17 Minimes
- 15h15 Dames Minimes / Cadettes
- 15h17 Cadets

6. Pour chaque manche, l'organisateur devra prévoir :

- 10 coupes et bouquets.
- 7 coupes et bouquets pour les écoles.
- 6 coupes par équipe dont 1 pour les écoles.

La société POLI fournira 2 banderoles à mettre en place sur les planches en échange de 20 lots par manche à distribuer aux 5 premiers des catégories Minimes et Cadettes (garçons et filles).

7. La Coupe d'Ile de France de cyclo-cross comprend 17 classements généraux distincts :

- Classement scratch : Elites professionnels, 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} catégories et D1 (réfèrent pour la mise en grille)
- Classement D1
- Classement Scratch D2, D3, D4
- Classement Juniors
- Classement Cadets
- Classement Cadettes
- Classement Minimes garçons
- Classement Minimes filles
- Classement Dames Seniors
- Classement Dames Juniors
- Classement scratch Benjamins
- Classement Benjamins
- Classement scratch Pupilles
- Classement Pupilles filles
- Classement scratch Poussins
- Classement Poussines
- Classement Prélucenciés

Un classement général est établi par addition des points obtenus sur l'ensemble des manches.

En cas d'égalité de points, la dernière épreuve est prépondérante.

8. Grille de points unique appliquée à chaque manche (idem Coupe de France de cyclo-cross) soit les 40 premiers marquant des points.

45, 42, 40, 39, 38, 37, 36, 35, 34, 33, 32, 31, 30, 29, 28, 27, 26, 25, 24, 23, 22, 21, 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3.

9. Coureurs de clubs Franciliens sélectionnés en équipe de France et/ou en Coupe du Monde :

Un coureur d'un club francilien, catégorie junior, espoir, élite, homme ou femme, participant à une coupe du Monde de cyclo-cross (ou championnat d'Europe), qu'il soit en équipe de France ou en individuel, le jour, la veille ou le lendemain d'une manche de Coupe d'Ile de France de cyclo-cross, se verra attribuer les points correspondant à une 5^{ème} place.

Par ailleurs, les coureurs devront participer à au moins 3 épreuves sur 5 de la coupe Ile de France de cyclo-cross pour apparaître au classement général final.

10. Protocole à l'issue de la dernière manche :

A la cérémonie protocolaire, qui aura lieu au terme de l'ultime épreuve de la Coupe d'Ile de France de cyclo-cross, un trophée sera remis.

L'organisateur de la dernière manche devra prévoir (en plus d'une manche normale) : 10 gerbes pour les lauréats du classement général final. (+ l'école de vélo)

11. Placement des concurrents sur les grilles de départ :

Les grilles de départ devront pouvoir accueillir 8 concurrents par ligne.

11.1.1 Pour la 1^{ère} manche, la commission de cyclo-cross établira et joindra aux dossiers des différentes courses, l'ordre des départs pour les concurrents prioritaires sur les grilles de départs dans les conditions suivantes :

11.1.2 Seniors et Juniors :

- Les professionnels et les coureurs ayant des points UCI
- Les coureurs de 1^{ère} catégorie
- Les coureurs de 2^{ème} catégorie
- Les juniors
- Les coureurs de 3^{ème} catégorie
- Les Pass'cyclisme D1, les juniors D1 et D2 (2021) passant senior, seront automatiquement classés en D1, les juniors D1 et D2 restant junior D1 ou D2 pour 2022 ainsi que les nouveaux juniors (cadets en 2021) ayant choisis la catégorie Juniors D1 ou D2, seront incorporés avec les D1 (dossards à partir de 100).

11.1.3 Pass'cyclisme D2, D3, D4

- Les 20 premiers du classement Pass'Cyclisme de la Coupe 2019–2020
- Ensuite les arbitres appelleront les autres coureurs dans l'ordre des catégories départementales (D2, D3 et D4) dans l'ordre des dossards

11.1.4 Cadets

- Les 20 premiers du classement cadets de la Coupe 2019–2020, s'ils sont encore cadets.
- Les 10 premiers du classement minimes de la Coupe 2018–2019, s'ils sont devenus cadets.

Minimes - Cadettes

- Les 20 premières cadettes de la coupe 2019 -2020 si elles sont encore cadettes.
- Les 10 premières minimes de la coupe si elles sont devenues cadettes
- Les cadettes dans l'ordre des dossards.
- Les minimes dans l'ordre des dossards.

11.1.5 Dames Juniors et Seniors :

- Les coureurs ayant des points UCI.
- Les 5 premières du classement dames de la Coupe 2019–2020.
- Les 3 premières du classement dames juniors de la Coupe 2019-2020
- Ensuite les arbitres appelleront les autres coureurs dans l'ordre des dossards.

11.1.6 Minimes

- Les 20 premiers du classement minimes garçons de la Coupe 2019–2020, s'ils sont encore minimes.
- Les 10 premiers du classement benjamins de la Coupe 2019–2020, s'ils sont devenus minimes.

- Ensuite les arbitres appelleront les autres coureurs dans l'ordre des dossards.

11.1.7 Benjamins et Benjamines :

- Les 20 premiers benjamins garçons de la Coupe 2019–2020, s'ils sont toujours benjamins.
- Les 10 premiers pupilles garçons du classement de la Coupe 2019-2020, s'ils sont devenus benjamins.
- Ensuite les arbitres appelleront les autres coureurs dans l'ordre des dossards.
- A une minute, les benjamins de la Coupe 2019-2020 si elles le sont toujours puis les pupilles filles si elles sont devenues benjamins.

11.1.8 Pupilles garçons et Filles :

- Les 20 premiers pupilles garçons de la Coupe 2019–2020, s'ils sont toujours pupilles.
- Les 10 premiers poussins du classement de la Coupe 2019–2020, s'ils sont devenus pupilles.
- Ensuite les arbitres appelleront les autres coureurs dans l'ordre des dossards
- A une minute, les filles pupilles de la Coupe 2019-2020 si elles le sont toujours puis les poussins filles si elles sont devenues pupilles.

11.1.9 Poussins et Poussines :

- Les 20 premiers poussins de la Coupe 2019–2020, s'ils sont toujours poussins.
- Les 10 premiers précenciés du classement de la Coupe 2019-2020, s'ils sont devenus poussins.
- Ensuite les arbitres appelleront les autres coureurs dans l'ordre des dossards.
- A une minute, les poussines de la Coupe 2019-2020 si elles le sont toujours puis les filles précenciées de la Coupe 2019-2020.

11.1.10 Précenciés :

- Les 20 premiers précenciés (garçons et filles) de la Coupe 2019–2020, s'ils sont toujours précenciés.
- Ensuite les arbitres appelleront les autres coureurs dans l'ordre des dossards.

12. Pour les manches suivantes :

Pour toutes les courses, les dames, les professionnels et les coureurs ayant des points UCI, classés ou non, seront appelés en premier.

Ensuite la commission de cyclo-cross joindra aux dossiers de courses, les classements généraux à l'issue de la manche précédente. Ce sont ces classements généraux qui détermineront l'ordre dans lequel les arbitres devront effectuer l'appel des coureurs prioritaires pour leur placement sur la grille de départ.

Ensuite les arbitres appelleront les concurrents dans les mêmes conditions que pour la 1^{ère} manche.

13. Dans toutes les manches, tout concurrent s'engageant sur place perdra sa place prioritaire sur la grille de départ (pas de dérogation).

13.1 Les grilles de prix du calendrier régional sont appliquées pour chaque manche suivant le choix de l'organisateur.

13.2 Le prix d'équipe en école de cyclisme sera calculé de la manière suivante : les trois meilleurs garçons dans au moins deux catégories différentes et la première fille du club.

- 14.** La commission de cyclo-cross est chargée de la reconnaissance et de l'homologation des différents circuits proposés.
- 15.** Le collège des quatre arbitres pris en charge par les organisateurs sera désigné par la commission régionale du corps arbitral. Le club organisateur devra mettre à disposition des arbitres un arbitre club.
Les arbitres devront également gérer les épreuves des écoles de cyclisme avec 1 arbitre école de vélo et un arbitre club.
- 16.** La commission de cyclo-cross désignera une personne chargée d'établir les différents classements du jour et généraux sur informatique. La vacation de cette personne sera prise en charge par le Comité régional.
- 17.** La distribution des dossards commencera 1h30 avant le départ de chaque épreuve, l'organisateur devra mettre une personne à disposition des commissaires pour aider à la distribution des dossards.
- 18.** Les speakers officiant sur les manches de la Coupe d'Ile de France de Cyclo-cross devront être contactés afin de définir leurs prestations.
- 19.** Le Comité Régional ILE DE FRANCE attribuera un maillot de leader, après chaque épreuve, y compris en école de vélo, sauf en pré-licencié si le leader est identique.

Mis à jour le 30/09/2021